



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT

**Atelier**

DATE

**22 septembre 2016**

LOCATION

**Institut Louis  
Bachelier**

Palais Brongniart,  
28 Place de la Bourse,  
75002 Paris

PARTICIPATION

**210 € ex-VAT**

*(Association Loi 1901, VAT-  
exempt)*

REGISTRATION

**[www.eifr.eu](http://www.eifr.eu)**

CONTACT

**[contact@eifr.eu](mailto:contact@eifr.eu)**

**Les sociétés de gestion face au défi des rémunérations  
avec OPCVM V**

Si la Directive OPCVM V s'aligne sur les dispositions de la Directive AIFM en matière de politique de rémunération, elle vient cependant ajouter des exigences supplémentaires sur le plan organisationnel et sur le plan de la transparence vis-à-vis des autorités compétentes et du grand public.

Le principe de proportionnalité actuellement très débattu demeure à ce stade inscrit dans la Directive OPCVM V comme principe directeur applicable en matière de politiques de rémunération.

Enfin, pour l'EBA, les sociétés de gestion de portefeuille, filiales d'une banque, devraient appliquer les dispositions en matière de rémunérations de CRD IV, même si ces sociétés sont déjà soumises à des règles identiques en vertu d'OPCVM 5. Cette interprétation de la proportionnalité est contestée.

L'objectif de cet atelier est de décliner les alignements avec la directive AIFM, les différences notables avec AIFM et enfin de passer en revue les impacts à la fois organisationnels et comportementaux de cette directive et de sa transposition sur l'activité des sociétés de gestion de portefeuille.





## PROGRAMME

*8h15 Accueil Café*

*8h30*

**Introduction – Edouard-François de LENCQUESAING, Président, EIFR**

*8h45-9h15*

### **1. Panorama des alignements et différences entre OPCVM 5 et AIFM**

Animé par David Masson, avocat associé, Mazars Société d'Avocats

*9h15-9h45*

### **2. Revue des impacts métiers dans les sociétés de gestion**

Animé par David Masson, avocat associé, Mazars Société d'Avocats

1. Choix des structures de rémunération selon la population visée
2. Analyse des critères de performance répondant aux exigences réglementaires
3. Impacts documentaires de la nouvelle réglementation

*9h45-10h15*

### **2. Retour d'expérience d'une société de gestion de portefeuille**

Animé par Pé Touré, RCCI, Comgest SA

4. Rôle de la fonction de conformité en matière de rémunération
5. Illustration de quelques décisions internes

*10h15-10h30*

### **Questions / Réponses**



## BIOGRAPHIES



### **Pé TOURE**

#### **Responsable de la Conformité et de Contrôle Interne, COMGEST**

Pé Touré a rejoint Comgest en avril 2012 en tant que Responsable de la Conformité et de Contrôle Interne. Il a occupé précédemment la fonction d'Auditeur-Conseil au Département Banking & Capital Markets de PriceWaterhouseCoopers Audit pendant 5 ans. Plus récemment, Pé était Senior Manager au sein de l'Atelier de l'Asset Management, un cabinet spécialisé dans les services de conformité et de contrôle interne à destination des prestataires de services d'investissement. Pé est titulaire d'une Maîtrise de Mathématiques acquise à l'Université d'Abidjan en Côte d'Ivoire où il a travaillé comme professeur de mathématiques de 1994 à 1997. En 1999, il a validé un Master en Finance à l'Ecole Supérieure de Commerce Skema Business School de Nice.



**David MASSON**  
**Avocat associé, Marcan (groupe Mazars)**

David Masson est Avocat Associé au sein de Mazars Société d'Avocats.

Ses domaines d'expertise couvrent notamment la structuration d'entités et véhicules régulés, l'assistance juridique lors de contrôles et enquêtes des autorités réglementaires ou la création et distribution de produits financiers. Il a également une activité fréquente de conseil en matière de réglementation bancaire et financière dans le cadre de problématiques de conformité survenant à l'occasion de la mise en oeuvre opérationnelle de nouvelles réglementations, de l'évolution de schémas de gouvernance ou encore d'opérations de restructuration.

David Masson conseille des établissements de crédit, entreprises d'investissement, sociétés de gestion et entreprises exerçant une activité d'assurance.

Il intervient régulièrement à l'occasion de travaux de Place.



## **Edouard-François de LENCQUESAING**

### **Président, EIFR**

Edouard-François de LENCQUESAING, président de l'EIFR (European Institute of Financial Regulation), en a accompagné son évolution depuis son origine en 2008. Depuis 2002, il s'est consacré aux défis de l'Europe et de l'industrie financière via PARIS-Europlace (qu'il a quitté en 2015) et du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION qu'il a contribué à créer. Il participe à de nombreuses initiatives pour faire des Centres financiers européens ou dans le monde des lieux où réconcilier concrètement la finance et l'économie réelle autour de « best practices » compatibles si ce n'est convergentes et autour d'une « smart regulation » fondée sur une confiance structurelle entre régulateurs et régulés.

Il a débuté sa carrière comme consultant chez Accenture en 1975 puis a rejoint le CCF en 1980 où il est devenu Conseiller de la direction générale.

En tant que Directeur central au CCF, il était en charge des métiers de banque de transaction (conservation des titres et systèmes de paiements) ainsi que des systèmes d'information et des services de logistique.

Par ailleurs, il a présidé des filiales d'administration de Fonds et d'épargne salariale et était administrateur de l'UBP.

Très impliqué dans les systèmes de Place, il était administrateur en particulier de la SICOVAM, de la CRI, du SIT et de SWIFT et président du Club des 10 (établissements de conservation des titres), vice-président de l'AFTI et membre de ISSA. Il a été administrateur d'EUROCCP.

Il est membre des comités stratégiques des LABEX REFI et ILB. Au sein de la French American Foundation, il anime un groupe de travail sur les conditions de convergence US-France-Europe. Il a créé sa société de consulting NETMANAGERS en 2003 et est impliqué dans diverses initiatives de Business Angel.

Il est capitaine de frégate de réserve et ex- adjoint au maire d'une commune rurale du Pas-de-Calais.

Il est délégué départemental du Pas-de-Calais pour l'Ordre de Malte France



## Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

## L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

**Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :**

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

**Séminaires de formation :**

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

**Actions à l'international** pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

## Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





## CHIFFRES CLES

**En 2015, l'EIFR aura organisé au total 33 évènements et rassemblé plus de 1850 personnes :**

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

**L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.**

### CALENDRIER

Matinale - EBA : Les défis d'une régulation prudentielle équilibrée avec Isabelle VAILLANT	<b>23 septembre 2016</b> Paris
Matinale – « Call for Evidence »: lessons & actions with John Berrigan	<b>28 septembre 2016</b> Paris
Séminaire – Credits « alternatifs » : Responsabilités ?	<b>4 octobre 2016</b> Paris
Matinale – « Market Risk and capital requirements: a hide and seek game » with Jean-Paul Laurent	<b>3 novembre 2016</b> Paris
Séminaire – 4e Directive anti-blanchiment et financement du terrorisme : quelles avancées ?	<b>7 novembre 2016</b> Paris
Conférence annuelle – Why Europe needs to finalize the Banking Union to leverage a competitive CMU?	<b>15 novembre 2016</b> Paris
Séminaire – Les rendez-vous de la régulation financière et de la conformité	<b>8 décembre 2016</b> Paris

### INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes réglementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.

